

éclat
BRANCHE
des ministères de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs,
et de l'Animation jeunesse pour l'utilité sociale
et environnementale, au service des Territoires

Selon son lieu d'exercice, il doit respecter les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques à son domaine d'intervention, notamment en accueil collectif de mineurs.

Animatrice numérique / multimédia

Animateur numérique / multimédia



Compétences / connaissances requises pour exercer le métier

Compétences

- Structurer et gérer un projet d'animation (définir les objectifs, sélectionner les moyens, structurer les modalités, rédiger les consignes, évaluer le projet, etc.)
- Adapter son discours et ses méthodes pédagogiques aux différentes typologies de publics
- Présenter de manière claire et concise le contenu et les consignes d'une activité auprès de publics différents
- Identifier les besoins et attentes des différents publics
- Assurer le premier niveau de maintenance de l'équipement numérique
- Assurer une veille continue des évolutions dans le domaine numérique

Connaissances

- Outils bureautiques
- Normes de protection des données personnelles et de sécurité informatique
- Techniques d'animation de groupe
- Outils numériques pédagogiques
- Méthodes pédagogiques
- Normes et bonnes pratiques en matière de cybersécurité / cyberharcèlement

Savoir-être

- À l'écoute
- Autonome
- Organisé
- Pédagogue

Entrée dans le métier

Niveau de formation et diplômes

Niveau de formation minimum requis pour exercer le métier : Niveau Bac (niveau 4)

Diplômes requis pour exercer le métier : BPJEPS, BTS en systèmes numériques ou tout autre diplôme dans le domaine de l'animation

Expérience

Expérience requise pour exercer le métier : Pas d'expérience minimale requise

Spécificités de la filière

Animation volontaire : BAFA / BAFD

Autres engagements : service civique, bénévolats, etc.

Certifications : Titre professionnel de Responsable d'espace de médiation numérique (RNCP39181), Médiateur de l'information et du numérique (RNCP34625)

Tendances

Activités nouvelles ou en évolution

Nouvelles : /

À renforcer : Sensibilisation et éducation aux médias et à l'information, sensibilisation aux risques de cyberharcèlement / cybersécurité

Compétences nouvelles ou en évolution

Nouvelles : /

À renforcer : Normes et bonnes pratiques en matière de cybersécurité / cyberharcèlement

Animatrice numérique / multimédia

Animateur numérique / multimédia

Mobilités professionnelles

Dans la branche		
Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)	Métiers proches (niveau 2)	Métiers éloignés / connexes (niveau 3)
• Animateur socio-éducatif et culturel • Professeur / animateur technicien	• Directeur de centre de loisirs • Coordinateur ou chargé de projet • Animateur nature environnement • Animateur scientifique • Animateur petite enfance crèche • Animateur sportif • Animateur patrimoine et tourisme	• Chargé d'animation réseau ou vie associative • Médiateur culturel • Médiateur social

Hors branche		
Métiers très proches / complémentaires (niveau 1)	Métiers proches (niveau 2)	Métiers éloignés / connexes (niveau 3)
• Animateur socioculturel et de loisirs (TSF, Alisfa, HLA, etc.) • Médiateur numérique (Alisfa)	• /	• /

Légende

Métiers très proches / complémentaires (niveau 1) : Les métiers partagent un grand nombre de compétences en commun et sont – dans certains cas – exercés de manière concomitante.

Métiers proches (niveau 2) : Les deux métiers sont relativement proches. Une mobilité est envisageable, sous condition d'une évolution des compétences acquise par la formation initiale, continue, ou dans l'emploi.

Métiers éloignés / connexes (niveau 3) : Une proximité – plutôt faible – existe et une mobilité est envisageable sous condition de réaliser un parcours de reconversion.